

Annexe à InfoAVA n°66 « Imaginons le Val-André de demain »

La consultation du public, du 23 juillet au 31 août 2018, est organisée à partir d'une exposition et un questionnaire **à la mairie et sur le site internet de la commune** :

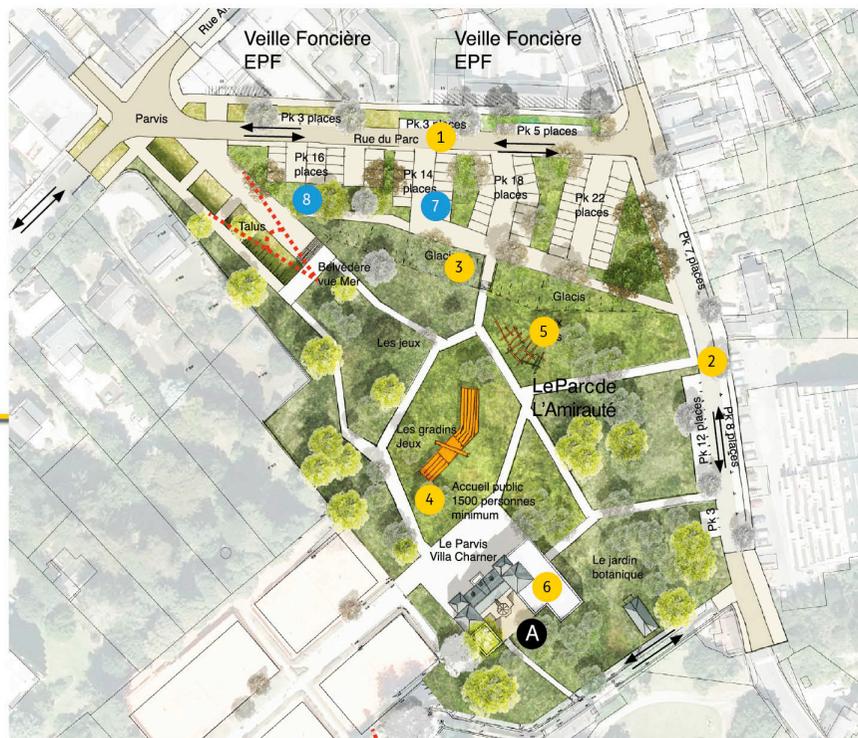
<https://www.sphinxonline.com/SurveyServer/s/ciblesetstrategies/ImaginonsleValAndrededemain/questionnaire.htm#1>

En annexe au n°66 de InfoAVA, nous publions ci-après :

- **la représentation synthétique de chacun des deux scénarios proposés,**
- **la page « Créer un cadre de verdure d'exception »,**
- **ainsi que le questionnaire qui accompagne cette consultation.**

Scénario 1

Un ruissellement du parc vers le parking



1

RUE DU PARC

Mise en double sens de la rue du parc.
Création de 11 places de stationnement le long de la rue du parc (zone bleue).

2

RUE CLÉMENCEAU

Optimisation du stationnement le long de la rue Clémenceau : 30 places de stationnement.

3

LIEN PARC-MER

Création d'un glacis végétalisé (pente douce végétale) et d'un emmarchement entre le parc et la place.

4

THÉÂTRE DE VERDURE

Création d'un espace scénique dédié à l'accueil d'évènements (1 500 personnes minimum).

5

JEUX EN BOIS

Travailler la mise en valeur du bois (matière) dans le cadre de jeux ludiques, originaux et uniques.

6

RÉHABILITATION DE LA VILLA CHARNER

Au rez-de-chaussée : création d'une offre de restauration originale, mise en place d'une salle de séminaire, installation de l'office de tourisme.
À l'étage : création d'un espace de coworking en lien direct avec l'office de tourisme.

7

PARKING VÉGÉTALISÉ

Création de stationnements à proximité du parc avec 4 poches végétalisées pour un total de 70 places.

8

PLACE DU MARCHÉ

Création d'un espace d'accueil du marché (pour 50 exposants) élargi à l'ensemble du parking en saison estivale.

- + Un parc embelli par un élagage et un débroussaillage pour faire rentrer la lumière, ouvrir les perspectives et mettre en valeur les arbres remarquables.
- + Une mise en accessibilité PMR (Personnes à Mobilité Réduite) du parc.
- + Des évènements réguliers dans le parc (concerts, théâtre, expositions, ...).

1

RUE DU PARC

Mise en double sens de la rue du parc.
Création de 11 places de stationnement le long de la rue du parc (zone bleue).

3

LIEN PARC-MER

Création d'un glacis végétalisé (pente douce végétale) et d'un emmarchement entre le parc et la place.

5

JEUX EN BOIS

Travailler la mise en valeur du bois (matière) dans le cadre de jeux ludiques, originaux et uniques.

7

PARKING SOUTERRAIN

Création de 250 places de stationnement public en parking souterrain sur deux niveaux sous la place et l'îlot B avec un accès depuis la rue Clémenceau (entrée/sortie) et depuis la rue Amiral Charner (entrée).

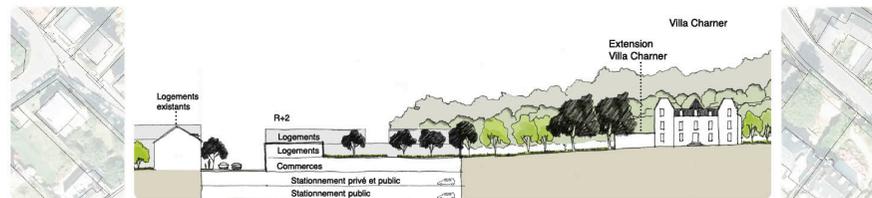
9

HABITER LE CŒUR DE STATION

- 3 100 m² de surface plancher de logements (51 logements).
- 1 900 m² de commerces
- Parking souterrain : 55 places privées en plus de 250 places souterraines (7).

Scénario 2

Évolution de la place de l'Amirauté vers une nouvelle offre commerciale



- + Un parc embelli par un élagage et un débroussaillage pour faire rentrer la lumière, ouvrir les perspectives et mettre en valeur les arbres remarquables.
- + Une mise en accessibilité PMR (Personnes à Mobilité Réduite) du parc.
- + Des événements réguliers dans le parc (concerts, théâtre, expositions, ...).

2

RUE CLÉMENCEAU

Optimisation du stationnement le long de la rue Clémenceau : 30 places de stationnement.

4

THÉÂTRE DE VERDURE

Création d'un espace scénique dédié à l'accueil d'événements (1 500 personnes minimum).

6

RÉHABILITATION DE LA VILLA CHARNER

Au rez-de-chaussée : création d'une offre de restauration originale, mise en place d'une salle de séminaire, installation de l'office de tourisme.
À l'étage : création d'un espace de coworking en lien direct avec l'office de tourisme.

8

PLACE DU MARCHÉ

Création de la place du Marché en lien avec la rue de l'Amiral Charner/rue des Platières. Le marché s'étendra sur l'ensemble de la rue du parc, et pourra être élargi à la rue Clémenceau en saison estivale.

Créer un cadre de verdure d'exception

Dans l'ambition de faire du parc de l'Amirauté un **cadre de verdure d'exception**, la ville de Pléneuf-Val-André a réalisé un diagnostic phytosanitaire et sécuritaire des arbres permettant d'identifier notamment les arbres remarquables.

L'aménagement du parc de l'Amirauté sera réalisé à la lumière des conclusions de la **Compagnie Bretonne de gestion forestière** en charge de cette étude.



- **La santé physiologique des arbres** est satisfaisante à l'exception des érables sycomores et tilleuls fortement représentés en limite de station. De nombreux sujets présentent des signes de stress, d'origine hydrique, et des signes de dépérissement.

- **Le risque sécuritaire est globalement faible**, à l'exception des arbres 53 et 54 qui devront être rapidement mis en sécurité par une taille d'entretien et le prélèvement du bois mort en cime. Le Cyprès de Lambert 16 est par ailleurs sénéscent, 95 % de sa couronne est sèche, son déclin est irréversible et inévitable. Il conviendra d'assurer sa mise en sécurité à court terme par un abattage ou une réduction forte.

- Un laurier sauce fortement représenté qui présente un caractère invasif. Il conviendrait de limiter son extension pour mettre en valeur des essences à plus fort potentiel d'agrément et paysager.

- Un besoin d'engager des plantations avec des essences d'intérêts et adaptées à la station, pour rajeunir la structure du peuplement.



- **21 arbres sont remarquables**, il s'agit des pins laricio de Corse et des cyprès de Lambert. Arbres plus que centenaires, ils représentent une **valeur paysagère et patrimoniale** importante. Ils définissent l'identité de ce parc, il convient donc d'assurer leur conservation lors du futur aménagement.

Questionnaire

1 / Quel scénario préférez-vous ?

- le scénario 1
- le scénario 2
- aucun des deux

2 / Pour quelles(s) raison(s) ?

3 / Comment pourrait-on améliorer ce(s) scénarii pour mieux répondre à vos attentes ?

4 / Pour terminer, quelques questions sur vous. Vous êtes ...

- un homme
- une femme

5 / Quel âge avez-vous :

6 / Quelle est votre activité professionnelle :

7 / Habitez-vous à Pléneuf-Val-André :

- oui, j'y ai ma résidence principale
- oui, j'y ai une résidence secondaire
- non

8 / Si votre résidence principale n'est pas à Pléneuf-Val-André.

Quel est le code postal de votre résidence principale ?

.....

